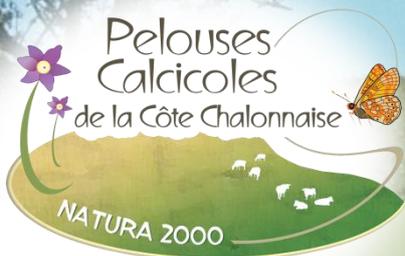




# L'écho des pelouses



La lettre d'information dédiée au site Natura 2000 des Pelouses calcaïques de la côte chalonnaise

N°2, Septembre 2013

## Retour sur actu

2013

**De janvier à mars :** Impression et distribution de la plaquette d'informations

**De février à juin :** 4 réunions d'information pour tous les élus

**D'avril à mai :** 3 sorties scolaires au mont Saint-Roch

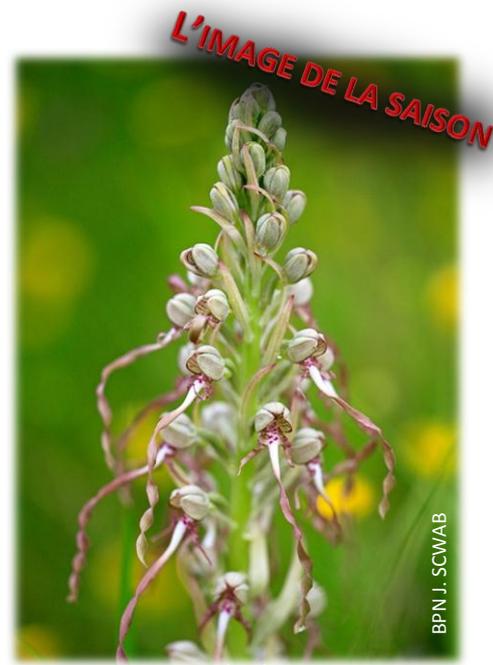
**De juin à août :** 3 randonnées nature gourmandes sur les chaumes de Givry

**De juillet à août :** 2 randonnées avec A2C

## Le mot du président

La belle saison se termine et avec elle les activités estivales et touristiques. L'animation du site en revanche, continue. Et si on peut déjà se réjouir de belles réussites menées ces trois premières années, il reste encore beaucoup à faire pour définitivement lancer le site des pelouses calcaïques sur la voie de sa préservation. Vous êtes tous acteurs de cette vaste entreprise et chacune de vos actions y contribue, alors continuez à vous engager. En attendant bonne lecture !

François LOTTEAU



Orchis bouc

## Agenda

2013

**Septembre :** Exposition sur la biodiversité, halle ronde de Givry

**Décembre :** comité de suivi

2014

**Janvier :** Début du projet de panneaux d'information

**Printemps :** Edition de la plaquette d'information en anglais

## En bref

### La circulation des véhicules à moteur dans les espaces naturels

La circulation des véhicules terrestres à moteur dans les espaces naturels en dehors des voies ouvertes à la circulation publique est interdite. Sont considérés comme voies ouvertes : les domaines publics routiers de l'Etat, du département, des communes, les chemins ruraux non classés comme chemin communal.

Les maires peuvent, par arrêté motivé, interdire l'accès de certaines voies aux véhicules à moteur pour diverses raisons (tranquillité publique, protection des espèces ou des espaces naturels, des paysages ou des sites). Les propriétaires privés ont aussi le droit de fermer leurs chemins. Dans tous les cas, il convient aux propriétaires d'installer des panneaux d'interdiction. Les véhicules agricoles, de services publics et de secours sont dispensés de l'interdiction. (*circulaire OLIN de 2005, modifiée par l'instruction de 2011*)

P.S.

Plus d'infos sur : [pelouescalcaïques-cotechalonnaise.n2000.fr](http://pelouescalcaïques-cotechalonnaise.n2000.fr)



Responsable de publication : François LOTTEAU  
Lettre semestrielle éditée par la mairie de Rully.

Articles : Slusarczyk Pauline, Lavarde André

## ZOOM SUR...

### La faune

Ces petits animaux à l'apparence à mi-chemin entre insectes et papillons font bien partie du groupe des lépidoptères (papillons). Il existe de nombreuses espèces qui peuvent être de diverses couleurs et se reconnaissent à la forme de leur tâches et à la plante qu'elles fréquentent. Sur le site, la zygène diaphane, la zygène pourpre, la zygène de la spirée, la zygène du trèfle sont présentes. Les chenilles

construisent leur cocon sur les chaumes des graminées et en sortent au printemps. Si les adultes sont presque toujours étonnantes de beauté ne vous y laissez pas tromper. Comme il est de rigueur dans le règne animal, leurs belles couleurs vives annoncent une grande toxicité. Elles sécrètent en effet des alcaloïdes et un poison proche du cyanure si elles se sentent en danger. P.S.



Le Zygène tout en légèreté

SLUSARCZYK P.

### La flore



Epines de genièvre

SLUSARCZYK P.

Quel est le point commun entre le gin et la choucroute ? Les spécialistes le savent : c'est la baie de genièvre. Le terme de baie est d'ailleurs mal choisi car le genévrier est un gymnosperme (graine nue) et ne fabrique pas de baie (fruit charnu). Ces grains noirs qui se trouvent dans la choucroute sont, en fait, des cônes.

Pas besoin de graine non plus pour fabriquer de la liqueur de genièvre, ou du gin. Ces deux boissons sont produites par distillation, le genièvre intervient seulement pour fournir

### Le genévrier, *Juniperus communis*

l'arôme à cet alcool fort. Les feuilles acérées de cet arbuste seront d'ailleurs là pour tempérer toute cueillette inconsidérée.

Une autre raison pousse à ne pas tenter de cueillir les baies du genévrier. Pour ceux qui ne sont pas connaisseurs, cet arbuste en forme de petit sapin ressemble un peu à l'If qui possède une arille (sorte de baie) rouge, mais dont les feuilles sont extrêmement toxiques. Deux arbustes à laisser tranquilles, donc.

A.L.

### Les milieux

Les pelouses xériques (très sèches), sont aussi nommées pelouses pionnières car c'est le premier stade de colonisation des végétaux sur la roche. Celle-ci reste apparente en dalles ou en blocs mais s'est effritée au fil du temps et se recouvre peu à peu de végétaux. Les premiers à s'installer sont les mousses et lichens,

capables de survivre à de très rudes conditions. Viennent ensuite des végétaux bas eux aussi adaptés: petits, avec de longs systèmes racinaires, avec des réserves dans leurs feuilles (orpins) ou encore parasites. Ces pelouses sont assez rares mais ne sont pas menacées.

P.S.



Pelouse pionnière sur dalle calcaire

SLUSARCZYK P.

## ILS ONT VU...

### Animation

## Le Mont Saint Roch, les chaumes de Givry, Le Châtelet, La montagne de la Folie

En avril et mai, les enfants de l'école de Saint-Gengoux-le-National ont visité le mont Saint-Roch. Pour découvrir le monde naturel, ils ont fait des ateliers et exercices mais aussi des jeux, car c'est encore en s'amusant qu'on apprend le mieux ! Dommage que tous les élèves n'aient pas pu profiter d'une journée complète sur le site, le froid intense d'avril forçant les groupes à rentrer à l'école. P.S.



*Concentration dans l'observation*

De juin à août, trois randonnées nature ont eu lieu sur les Chaumes de Givry. De la traite des chèvres au fromage, en passant par le miel et la tisane, les visiteurs ont pu appréhender tout ce que la nature peut offrir à qui sait la préserver. Les balades au soleil couchant en compagnie d'un chevreuil, de papillons et d'une flore toujours exceptionnelle ont ravi les 42 participants. P.S.



*Découverte de la flore locale*

En juillet et en août, Natura 2000 s'est joint à l'association A2C (animation en côte chalonaise) pour leurs traditionnelles balades d'été du mardi soir. Deux sites ont été présentés aux randonneurs.

En juin, Natura 2000 s'est associé avec le CENB (conservatoire des espaces naturels bourguignons) pour l'opération de restauration des clôtures par les élèves du lycée de Fontaines aux Plains-Monts à Chassey-le-Camp. P.S.



*Les élèves ont restauré les clôtures*

## ILS SE SONT ENGAGÉS...

### Agriculture

### A remettre en pâture



*Les vaches s'abritent dans le buis.*

Cette année, un nouvel exploitant agricole s'est engagé dans les MAE-T (mesures agroenvironnementales territorialisées). Cela montre que l'intérêt des agriculteurs pour l'exploitation des pelouses ne s'est pas amoindri. Au contraire, de nouveaux exploitants s'installent sur le site. Un broyage suivi d'un pâturage équin commencent sur la Roche (Chenôves); un broyage recommence et un pâturage ovin se réinstalle et s'étend sur les pelouses de Montagny-les-Buxy et la Roche

(voir article suivant); un pâturage bovin se réinstalle également sur la montagne de la Folie (Rully) après plusieurs années d'abandon. Un projet de pâturage ovin sur le Mont Saint Roch est aussi à l'étude et pourrait voir le jour, en partenariat avec l'association Semeurs du possible, ou si un exploitant intéressé se faisait connaître. Ainsi, c'est aujourd'hui 9 zones du site (sur 11) sur lesquelles un pâturage existe, qu'il soit équin, caprin, bovin, ou ovin. P.S.

## PORTRAIT DE ...

### Vie sociale

M. Bonnin

Aujourd'hui éleveur de moutons installé à Buxy, M. Bonnin a toujours été agriculteur. Après avoir passé son BEPA au lycée de Fontaines, il s'est installé à Buxy en tant que céréalier et aviculteur. Des problèmes de santé l'ont un moment contraint de réduire son activité. Actuellement, il continue son activité céréalière mais a remplacé l'aviculture par l'élevage ovin. Il possède un troupeau de 400 brebis qu'il fait pâturer en majorité sur les pelouses calcaires à Montagny-les-Buxy, Saint-Vallerin, et Fley. Et si son action est primordiale dans la préservation de ces pelouses, il confie que ce n'est pas toujours évident de pérenniser cette pratique. En effet, pour faire pâturer les

moutons sur pelouses calcaires, il faut quotidiennement vérifier l'état de santé des bêtes, amener de l'eau, et surtout fréquemment déplacer les clôtures électriques. Cependant, il reste satisfait de ce type de pâturage car les bêtes sont sur un terrain sain, avec une herbe peu abondante, mais de bonne qualité et il n'est pas nécessaire de compléter leur alimentation, contrairement aux bovins. Le maintien de son activité permet également aux collectivités d'avoir un entretien de ces terrains autant pour le paysage et la biodiversité que pour la lutte contre les incendies. Un bon exemple de pratique où chacun y trouve son compte !

P.S.



Les moutons sur les pelouses à Fley

## CA SE PASSE CHEZ VOUS

### Vie du site

### Une campagne photographique



Photographe en action !

En 2012 et sur toute l'année 2013, une campagne photographique est menée par l'association Bourgogne Photo Nature. Ces amateurs de photographies sont connaisseurs de la biodiversité et chacun a son domaine de prédilection (paysage, insectes, flore...). Ils ont déjà rapporté des splendides photos (plus d'une centaine) malgré les conditions météo plus que déplorables d'octobre 2012 à juin 2013. L'objectif de cette campagne est dans un premier temps de mieux connaître le site et d'avoir de nouvelles données.

Dans un second temps, les images serviront à créer des supports de communication pour pouvoir faire partager les richesses du site au grand public, les images exprimant souvent plus que tous les mots. Tenue de camouflage, affût, nuit sur place ou réveil aux aurores, pour observer les richesses de la nature et espérer capturer un instant de poésie, il faut de la patience ! Alors si ces courageux photographes passent chez vous, réservez-leur le meilleur accueil.

P.S.

Prochaine parution prévue en printemps 2014. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, vos initiatives, dates de visites...

Mairie de Rully  
5, place de la mairie  
71150 Rully  
03-85-87-31-53  
aninat2000.p3c@orange.fr

Si vous souhaitez avoir plus d'informations ou être intégré dans la liste de distribution par mail, n'hésitez pas à nous contacter.